



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER  
**AVIS PUBLIC**

**AVIS DE PROMULGATION DU  
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 660**

**AVIS PUBLIC DE CONSULTATION EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

Une assemblée publique de consultation aura lieu mardi 25 juin 2019, à 18 h 00 à la salle du conseil située au 5655, route 112, Ascot Corner. L'objet de l'assemblée est de consulter la population sur un projet de règlement.

Lors de la session ordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner tenue le 6 mai 2019 le projet de règlement suivant a été adopté et avis aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur ce projet de règlement numéro 660 intitulé « Projet de Règlement numéro 660 modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 624 ».

Conformément aux articles 109 et suivants et 123 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le Conseil de la municipalité d'Ascot Corner a adopté par résolution le projet de règlement portant le numéro :

- **660 Règlement numéro 660 modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 624;**

L'original de ce projet de règlement est déposé au bureau municipal et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal.

---

DONNÉ à .....Ascot Corner.....ce...7<sup>e</sup> ...jour de ...juin....  
de l'an deux mille dix-neuf.

  
\_\_\_\_\_  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné (e), Jonathan Piché, directeur général et secrétaire-trésorier  
de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office, avoir publié  
l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés  
par le conseil, du 7 juin au 25 juin 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7<sup>e</sup> jour de juin 2019.

  
\_\_\_\_\_  
Directeur général et secrétaire-trésorier